



MONTANT DES COTISATIONS

DOUANES J'ADHÈRE À LA CGC DOUANES !!

	MONTANT DE LA COTISATION	APRÈS CRÉDIT D'IMPÔT
CONTRÔLEUR OU INSPECTEUR STAGIAIRE	GRATUIT	
CONTRÔLEURS DE 2ÈME CLASSE	80 €	27 €
INSPECTEUR-ÉLÈVE	GRATUIT	
INSPECTEUR DU 1ER AU 6ÈME ÉCHELON INCLUS CONTRÔLEUR DE 1ÈRE CLASSE	90 €	30 €
INSPECTEUR DU 7ÈME AU 11ÈME ÉCHELON INCLUS CONTRÔLEUR PRINCIPAL	100 €	34 €
IR3, IP2	120 €	40 €
IR2, IR1, IP1, DSD2	140 €	47 €
DSD1, CSC2, CSA2, CCSU2CSC1, CSA1, CCSU1	160 €	54 €
DPSD, ADMINISTRATEUR DES DOUANES ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL ADMINISTRATEUR CIVIL	200 €	68 €
RETRAITÉ	65 €	22 €

NOTAS :- POUR LES CONTRACTUELS ET AGENTS D'UN AUTRE CORPS, LA COTISATION EST CALCULÉE EN FONCTION DE L'INDICE NET MAJORÉ, PAR ÉQUIVALENCE AUX GRADES DOUANIERS. PRENDRE CONTACT AVEC LA PERMANENCE.

- POUR LES PRIMO-ADHÉRENTS, LE MONTANT DE LA COTISATION S'ÉTABLIT AU PRORATA DES TRIMESTRES DÉJÀ ÉCOULÉS.- LES ADHÉRENTS BÉNÉFICIENT D'UN CRÉDIT D'IMPÔT ÉGAL À 66 % DE LA COTISATION VERSÉE.

CGC-DOUANES@DOUANE.FINANCES.GOUV.FR

WWW.CGC-DOUANES.INFO | @SG_CGC_DOUANES

01.57.53.42.68 | 07.67.22.43.04